



Chères Labégeoises, Chers Labégeois,

Une nouvelle fois, la situation sanitaire m'amène à publier une nouvelle communication.

Pour enrayer l'évolution du virus Covid-19 dans notre Région le dispositif de sécurité sanitaire a été ajusté.

Le Président de la République a indiqué le 31 mars que les restrictions actuellement en vigueur dans 19 départements sont étendues à tout le territoire métropolitain, dès le 3 avril, 19h pour une durée de 4 semaines, soit :

- les déplacements en journée au-delà de 10 km doivent être limités aux motifs impérieux ou professionnels (sur présentation de l'attestation dérogatoire) ;
- les rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique ne sont toujours pas autorisés ;
- le couvre-feu reste en vigueur à 19h sur tout le territoire, seuls les déplacements avec attestation dérogatoire sont autorisés, sous peine d'amende de 135 euros.
- les déplacements inter-régionaux ne seront plus autorisés, sauf motif impérieux (ex : motifs familiaux impérieux).

Nous mettons à votre disposition auprès de l'accueil de la mairie des exemplaires de l'attestation dérogatoire pour vos déplacements.

Je compte sur la responsabilité de chacun d'entre vous pour respecter ces nouvelles mesures et continuer à respecter les gestes barrières.

Le marché de plein vent du samedi matin est maintenu pour les seuls commerces alimentaires, de graines et de plantes.

Les écoles maternelle et élémentaire sont fermées depuis le 5 avril. En accord avec les services de l'éducation nationale, nous accueillons à l'école les enfants des personnels dits prioritaires.

Les services de la mairie, continueront à accueillir le public jusqu'à 17h ainsi que la médiathèque aux horaires habituels sauf les mardis et vendredis de 15h à 18h. Je vous invite à limiter vos déplacements et à privilégier les contacts téléphoniques via la prise de rendez-vous au 05 62 24 44 44 et par courriel à l'adresse suivante [accueil@ville-labege.fr](mailto:accueil@ville-labege.fr).

Nous maintenons sur cette période, le principe de veille pour tous les habitants et notamment les plus vulnérables. Je vous incite si cela n'est pas encore fait à vous inscrire sur nos registres en vous rapprochant du service d'action sociale. L'accueil du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) se fera de préférence sur rendez-vous. En cas d'urgence veuillez joindre le 05 62 24 11 50.

Le Président de la République a évoqué l'accélération de la vaccination dans les semaines à venir. Chacun d'entre nous doit se mobiliser et être attentif. La démarche est essentielle pour la sortie de crise. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos médecins traitants ou de mes services en cas de difficultés. Toutes les informations utiles seront relayées, dès réception sur nos canaux de communication et seront disponibles à l'accueil de la mairie.

Je sais à quel point la situation est compliquée et devient longue. Je vous assure de notre soutien et de notre accompagnement au quotidien.

Restons positifs et reconnaissons la situation privilégiée qui est la nôtre : vivre dans un cadre de vie préservé, fort d'un environnement public généreux en espaces de détente et d'une ville où les acteurs locaux sont attentifs au bien vivre.

Je salue et remercie vivement le personnel médical, scolaire et communal pour leur action au quotidien à vos côtés.

C'est ensemble que nous allons passer cette nouvelle étape nécessaire à la sortie de cette crise sanitaire.

Nous restons à votre écoute et mobilisés.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Laurent Chérubin,  
Maire de Labège